

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

5476/81 (Presse 35)

695th Council meeting

- Agriculture -

Brussels, 16 March 1981

President: Mr Gerrit BRAKS,
Minister for Agriculture
of the Kingdom of the Netherlands

Italy:

Mr Giuseppe BARTOLOMEI

Minister for Agriculture and
Forestry

Mr Mario CAMPAGNOLI

State Secretary,
Ministry of Agriculture

Luxembourg:

Mr Camille NEY

Minister for Agriculture,
Viticulture, Water and Forestry

Netherlands:

Mr Gerrit BRAKS

Minister for Agriculture

United Kingdom:

Mr Peter WALKER

Minister for Agriculture,
Fisheries and Food

Mr Alick BUCHANAN-SMITH

Minister of State,
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Food

Commission:

Mr Poul DALSGER

Member

o

o

o

1981/1982 AGRICULTURAL PRICES AND RELATED MEASURES

Continuing its initial exchange of views of 23 and 24 February on the Commission's agricultural price proposals for the 1981/1982 marketing year and related measures, the Council examined in detail a number of general issues raised by these proposals. It discussed in particular the level of prices (average level and price hierarchy), monetary compensatory amounts and the budgetary aspects of the proposals.

It then broached various specific issues relating to cereals, oils and fats (colza, olive oil), fresh and processed fruit and vegetables, tobacco, milk products and beef and veal.

In this context the Council noted a supplementary proposal by the Commission concerning a programme of measures designed to improve the agricultural situation in Ireland. It instructed the Special Committee on Agriculture to examine the proposal, which it forwarded to the European Parliament and the Economic and Social Committee for urgent Opinion, and to report to it on this matter along with the prices dossier at its next meeting.

In conclusion, the Council agreed to continue its examination of the Commission proposals on the basis of the proceedings of the Special Committee on Agriculture prior to its next meeting scheduled for 30 and 31 March, so that, as far as possible, an overall decision could be arrived at on prices and the related measures on that occasion.

o

o

o

Following this meeting, the President of the Council met a delegation from the Committee of Agricultural Organizations in the EEC (COPA) led by its Chairman, Mr von Heeremann, which had come to present its views concerning the 1981/1982 prices and related measures.

WINE

The Council discussed the Commission proposal to lay down general rules for the application of the minimum price for table wine. In view of the urgency of a decision in this field, the Council instructed the Special Committee on Agriculture to look into the technical aspects more closely at its next meeting and report back to the Council so that a decision could be taken as soon as possible.

o

o

o

The Council also took note of a formal request by the French, Italian and Greek delegations for a special distillation operation in view of the difficult situation on the wine market. The Council agreed to instruct the Commission to consider the situation as a matter of urgency in order for any measures required to be adopted under the usual procedure.

BEEF

The Council briefly discussed the proposal to open Community tariff quota for frozen beef and veal for 1981, following which it agreed to look at the matter again at its next meeting so as, in particular, to resolve some questions concerning the share for Greece.

Other agricultural decisions

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation laying down the amounts of aid in the seeds sector applicable in Greece for the 1980/1981 and 1981/1982 marketing years.

The Council also adopted in the official languages of the Communities the Regulation amending both Regulation (EEC) No 2778/75 laying down rules for calculating the levy and the sluice-gate price for poultrymeat and Regulation (EEC) No 950/68 on the Common Customs Tariff.

Finally, the Council adopted in the official languages of the Communities the Directive amending for the 16th time Directive 64/54/EEC on the approximation of the laws of the Member States concerning the preservatives authorized for use in foodstuffs intended for human consumption.

Bruxelles, le 16 mars 1981.

Note BIO (81) 104 aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du Groupe

433

CONSEIL AGRICOLE DU 16 MARS 1981. (M. Vasey)

Le Conseil agricole a commence ses travaux peu apres 10 heures sous la presidence de M. Braks.

1. MINI-PAQUET

La Commission a depose un nouveau compromis sur le sucre, qui a ete accepte par neuf delegations. Ce compromis comprend le maintien du montant global des quotas italiens a leur niveau actuel avec transfert de 90.000 tonnes des quotas A aux quotas B, maintien de la regionalisation des prix et le maintien des aides nationales dans le centre et le sud de l'Italie. La delegation italienne n'a pas pu accepter les nouveaux chiffres proposes, mais les deux autres points sont acquis.

2. PAQUET PRIX

- Niveau des prix

La plupart des delegations souhaitent une augmentation des prix un peu superieure a celle proposee par la Commission, mais acceptent d'une maniere generale l'hierarchie des augmentations sauf en ce qui concerne l'augmentation par etapes pour le lait et la viande bovine, a laquelle la Commission reste toutefois attachee. M. Dalsager a rappele que la decision que le Conseil devra prendre portera a la fois sur les prix et les mesures connexes.

- MCA

Plusieurs delegations auraient souhaite une reduction encore plus importante des MCA's positifs en RFA et au RU que les 5 % proposes. Le ministre britannique a tenu a differencier la situation au RU de celle en RFA (monnaie forte due au petrole, taux d'inflation eleve, reduction spontanee des MCA's britanniques par le jeu des forces du marche).

- Aspects budgetaires

Plusieurs delegations ont souligne la marge inutilisee tant dans le budget 1981 que par rapport au plafond de 1 % de la TVA. La Commission a continue d'insister sur la necessite d'une grande prudence quant aux implications budgetaires des decisions a prendre, compte tenu de l'evolution incertaine des marches mondiaux. Le ministre britannique a fait valoir qu'une evolution moins favorable des cours mondiaux aurait entraine une situation budgetaire beaucoup moins aisee que celle que l'on connait actuellement. Le representant allemand a ajoute qu'il ne peut pas etre question de prevoir des prix plus eleves sans adoption de mesures de co-responsabilite pour eviter l'accroissement de la part de l'agriculture dans les depenses budgetaires. Les delegations belge et francaise ont beaucoup insiste sur les implications budgetaires des concessions en matiere d'importation de produits agricoles

faite par la Communauté. La délégation allemande et la Commission ont rappelé que le rôle mondial de la CEE lui interdit de se couper du monde extérieur.

Les ministres poursuivront leurs discussions cet après-midi en traitant des propositions de la Commission relatives aux différents secteurs.

Amitiés,
Manuel SANTARELLI. Censeur.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MS' or similar initials, written over the printed name 'Manuel SANTARELLI'.

Bruxelles, le 17 mars 1981.

433

Note BIO (81) 104 (suite 1 et fin) aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du Groupe

CONSEIL AGRICOLE DU 16 MARS 1981 (M. Vasey)

La phase introductive des débats sur les prix agricoles et mesures connexes pour 1981.82 est maintenant terminée. Les réunions des 2 et 3 et du 16 mars ont permis aux délégations de faire connaître leurs points de vues sur les différents volets du paquet proposé par la Commission et d'échanger leurs arguments respectifs. Le Conseil se réunira les 30 et 31 mars pour une séance de négociation proprement dite en vue de réaliser si possible un accord pour le 1er avril comme prévu. Cette réunion sera préparée par une phase intensive de consultations bilatérales menées parallèlement par M. Dalsager, qui est aujourd'hui à Paris, et par le Président Braks, qui entend consulter tous ses collègues au cours des journées de dimanche, lundi et mardi prochains. Le Président se propose de travailler en étroite collaboration avec M. Dalsager, qu'il rencontrera la semaine prochaine à Strasbourg en marge de la session spéciale du Parlement, pour préparer la négociation de la semaine suivante.

La séance de lundi après-midi a permis aux ministres de débattre des propositions de la Commission relatives aux principaux secteurs :

1. CEREALES :

M. Dalsager a relevé l'accord de la plupart des délégations sur l'hierarchie des prix proposée, c-à-d une augmentation moins forte pour les céréales que pour les productions animales dont la situation économique est beaucoup plus grave. Une majorité des délégations est également en faveur de l'élargissement de la fourchette entre le prix indicatif et le prix d'intervention (réserves RFA, RU) et pour l'établissement de normes de qualité pour le blé panifiable (réserves RFA, D). En ce qui concerne la co-responsabilité, la situation est à première vue moins favorable :

Quatre délégations sont carrément hostiles. Le motif invoqué est que les propositions de la Commission anticipent sur le réexamen de la PAC dans le cadre du mandat (F), qu'elles ne tiennent aucun compte des importations de produits de substitution (F, I, B, Gr) et enfin en ce qui concerne le blé dur, que la Communauté serait déficitaire (I, Gr). Les autres États membres sont d'accord pour appliquer la co-responsabilité à ce secteur mais plusieurs délégations ont des réserves sur le mécanisme proposé (réduction du prix d'intervention en cas de dépassement du quantum) qui pourrait, selon elles, profiter davantage au commerce qu'aux producteurs et provoquer un recours à l'intervention en début de campagne et ne tiendrait aucun compte de l'évolution des prix mondiaux (RFA, RU, PB, D).

./.

Certaines delegations sont même allées jusqu'à se demander s'il ne serait pas préférable de prévoir une augmentation moindre du prix des céréales qui aurait également pour effet d'aider les productions animales (RU, D). Cette position est également celle de la délégation française, hostile par principe à l'introduction de la co-responsabilité. M. Dalsager a noté une certaine contradiction entre le désir de la plupart des délégations d'obtenir une hausse moyenne des prix plus importante, et le désir de certaines délégations d'obtenir une augmentation moindre pour les céréales. Il estime que les critiques avancées contre le mécanisme de co-responsabilité proposée devraient pouvoir être aplanies au niveau des travaux des experts. En ce qui concerne les produits de substitution et plus particulièrement le manioc, il a fait remarquer que l'introduction éventuelle d'une taxe à l'importation pénaliserait surtout les productions animales.

2. MATIERES GRASSES

En ce qui concerne le colza, plusieurs délégations ont des réticences à propos des propositions de la Commission en matière de co-responsabilité. Un certain nombre d'entre-elles s'orientent également vers l'idée d'une augmentation moindre du prix que celle proposée (RFA, RU, I, PB), position qui rejoint celle de la France, par ailleurs hostile à la co-responsabilité dans un secteur déficitaire.

En ce qui concerne l'huile d'olive, les délégations italienne et grecque ont répété leurs arguments sur l'insuffisance de l'augmentation du prix et sur le caractère discriminatoire des mesures de co-responsabilité proposées (pas de solution pour les huiles importées, pas de possibilités de mécanisation ou de productions alternatives pour les producteurs concernés, stabilité de la production). Tout en évitant la polémique, M. Dalsager a souligné le caractère modeste des propositions de la Commission, qui a été relevé par plusieurs délégations. Il a rappelé que le coût budgétaire du secteur de l'huile d'olive a augmenté de 50 % entre 1979 et 1981 et augmentera de nouveau de 100 millions ECU en 1982. Il coûte actuellement 3,5 % du budget agricole pour 1 % de la production agricole totale.

3. FRUITS ET LEGUMES

Les délégations grecque et italienne ont répété leurs arguments en faveur d'une protection renforcée dans ce secteur et contre le plafonnement des aides à la production pour les produits transformés, compte tenu notamment des importations préférentielles. M. Dalsager a rappelé que le règlement de base prévoit déjà un tel plafonnement en cas de déséquilibre du marché, ce qui serait le cas. Sans un tel plafonnement, le système d'aides à la production risque d'entraîner des dépenses incontrôlables (la production de concentré de tomates est passée de 277.000 à 612.000 tonnes en 3 ans et celle de tomates pelées de 779.000 à 1.253.000 tonnes).

4. PRODUITS LAITIERS

La plupart des delegations souhaitent une augmentation plus importante des prix immediatement, plutot que par etapes ainsi que la Commission le souhaite. Toutes les delegations sauf une (I) acceptent le prelevement de co-responsabilite de base de 2 %, mais certaines (RU, I, PB) denoncent la taxe de 6 % sur la production intensive de lait comme discriminatoire, alors que d'autres (F, I, Ir) denoncent comme discriminatoire le super-prelevement sur le lait supplementaire qui penaliserait les petits exploitants cherchant a se moderniser alors que des exploitants importants ne paieraient rien. M. Dalsager a rappele que le Conseil avait deja decide d'appliquer la co-responsabilite au secteur laitier, seules les modalites restant a fixer. Il a egalement rappele que l'augmentation de la production laitiere est davantage due aux petits producteurs qu'aux grands, ce qui limite la marge de manoeuvre de la Commission.

5. VIANDE BOVINE

Presque toutes les delegations souhaitent une augmentation plus importante des prix et cela en debut de campagne, malgre la preference de la Commission pour un relevement en deux etapes. Certaines delegations ont des reserves sur le maintien des differentes primes (RFA, PB, D), d'autres souhaitent maintenir ce qu'elles ont obtenu dans le passe (slaughter premium pour le RU, prime a la naissance des veaux pour I), et que la Commission veut maintenant supprimer. M. Dalsager a rappele que la Commission se propose de limiter le recours a l'intervention dans le cadre du Comite de gestion mais elle est prete a tenir compte des difficultes des Etats membres, par exemple concernant l'exclusion des femelles. Il a pris l'engagement de mettre en oeuvre la grille communautaire des que possible. En ce qui concerne les concessions commerciales faites aux pays tiers, il a rappele que la CEE reste exportateur net (exportations 646.000 , importations 308.000 tonnes).

AUTRES QUESTIONS

1. Mesures irlandaises

La Commission a presente brievement ses propositions (voir P-14). Le ministre irlandais, tout en regrettant que ces propositions ne vont pas plus loin, a exprime l'espoir que le paquet sera approuve en meme temps que les prix agricoles.

./.

2. Viande bovine congelee

La Grece ne peut pas accepter le chiffre de 1.300 tonnes pour sa part du contingent de 50.000 tonnes au GATT, ce qui empeche la Communauté d'honorer ses engagements contractuels. La presidence a propose que l'on examine la possibilite d'une augmentation autonome du contingent qui permettrait de donner satisfaction a la Grece.

3. Vin

Le ministre francais a insiste encore une fois pour que le Conseil arrete le reglement d'application du prix minimum pour le vin de table, en attente depuis un an. Le Conseil examinera cette question a sa prochaine session. Il a egalement reclame une distillation exceptionnelle pour degager le marche du vin. M. Dalsager a indique qu'il faudrait voir les resultats des mesures deja prises (actions de garantie de bonne fin) avant d'envisager une telle mesure.

Amities,
Paul CERF. Caneur.

